

COUTAUD PIERRE 22 AOÛT 1914



Pierre René COUTAUD, né le 18 août 1887, fils de Pierre Mathurin COUTAUD, 32 ans, sabotier, domicilié au Pont Leger de la Boissière de Montaigu et de Marie Henriette Valentine BLETEAU, son épouse, 24 ans, ménagère.

Marié à la Boissière de Montaigu le 26 novembre 1912 avec Clémentine Marie Henriette CHARRIER, née le 22 septembre 1889, à la Fortécuyère, fille d'Auguste Etienne Michel CHARRIER cultivateur à la Fortécuyère et de Clémentine Félicité BAUDRY cultivatrice. A son mariage il est sabotier chez ses parents au Pont Leger.

Une fille est née de cette union en 1913, Clémentine Marie Augustine COUTAUD.

Inscrit sous le N° 108 sur la liste cantonale de Montaigu.

Incorporé au 19^{ème} Régiment d'Infanterie à compter à compter du 6 octobre 1908, arrivé au corps le dit jour et immatriculé sous le N° 8855. Soldat de 2^{ème} classe.

Envoyé en congé le 25 septembre 1910.

Certificat de bonne conduite accordé.

Affecté le 1^{er} avril 1914 au Régiment d'Infanterie de la Roche sur Yon.

Rappelé à l'activité par décret de mobilisation générale du 1^{er} août 1914, arrivé au corps le 5 août 1914. Soldat de 2^{ème} classe.

Soldat au 93^{ème} Régiment d'Infanterie. Décédé à Noyers, près de Sedan (08, Ardennes), âgé de 28 ans, tué par l'ennemi avant le 12 janvier 1915.

Inhumé par les Allemands.

Décès fixé au 22 août 1914 par jugement déclaratif de décès rendu le 11 janvier 1921 par le tribunal civil de la Roche sur Yon avec la mention Mort pour la France.

93^{ÈME} RÉGIMENT D'INFANTERIE LE CHEMIN DES DAMES

Après avoir occupé la crête de Maison Rouge, la crête de Chavonne et Vally (abris M. D. 5), le 26, il remonte en ligne et relève le 64^{ème} R.I., à droite aux Vauxmairies et Epine de Chevregny (2^{ème} bataillon) ainsi qu'à gauche, à La Royère et Filain (1^{er} bataillon). Le 3^{ème} bataillon est en réserve aux fermes Certeaux, Gerlaux et creute de Rochefort.

L'ennemi occupait la rive droite de l'Ailette, alors que la rive gauche du canal était en notre possession, la zone entre canal et Ailette, très étroite en certains endroits, étant zone neutre.

Les hauteurs plus proches de la rive droite de la rivière favorisaient l'établissement des postes ennemis, tandis que, du bas des pentes du canal, s'étendaient sur la rive gauche, de

vastes prairies transformées en cette saison, en marécages qui ne permettaient pas l'établissement de postes à demeure.

Le 7 janvier 1918, le régiment quitte le secteur, pour passer quelques jours au repos sur les bords de l'Aisne.

Le 6, il lui avait été annoncé, qu'à la suite de deux citations obtenues à l'ordre de l'armée Touvent (7 juin 1915) et Cerny (5 mai 1917) le port de la fourragère lui avait été accordé par le général, commandant en chef.

Dans la nuit du 13 au 14 janvier, retour en ligne dans le secteur Pargny Chavignon: le 2^{ème} bataillon, à droite, dans le secteur de Pargny, le 3^{ème} bataillon, à gauche, dans le secteur de Chavignon, le 1^{er}, en réserve à La Malmaison, aux recules du Pingouin et du Projecteur.

La température très rigoureuse au cours des semaines précédentes, se relève et, au froid, succède la pluie.

Tranchées et boyaux creusés dans un sol bouleversé, s'éboulent, les pistes deviennent impraticables. Cette division à l'instruction dans les environs de Neufchâteau, devait, pour compléter les connaissances acquises sur le terrain de manœuvres, accomplir un stage dans un secteur réel.

Dans la nuit du 7 au 8 février deux compagnies américaines avec des mitrailleuses viennent relever des unités françaises des 1^{er} et 3^{ème} bataillons du 93^{ème}.

La différence de langues rend les rapports difficiles, mais grâce à une extrême bonne volonté de part et d'autre, on finit par se comprendre. Les compagnies américaines défilent ainsi successivement, remplaçant une compagnie française dans les bataillons en ligne.

Dans la nuit 7 au 8 mars et du 8 au 9, les 1^{er} et 3^{ème} bataillons étaient relevés respectivement par un bataillon des 101^{ème} et 102^{ème} R.I. américains, les régiments américains montant en lignes constituées.

Le 19 mars, les 1^{er} et 2^{ème} bataillons venaient relever les troupes américaines et occupaient le secteur de la Royère, Filain, Pargny, Filain, les Batis, secteur qui, jusqu'au 27 mai, à part quelques modifications aux extrémités, allait demeurer invariable pour le régiment. Cependant, l'amélioration de la température avait permis l'achèvement des travaux projetés.

Dans la vallée de l'Ailette le terrain devenu plus ferme se prêtait maintenant aux patrouilles actives de part et d'autre.

A la suite de rencontres avec des patrouilles allemandes, la nécessité apparut de renforcer leur effectif qui finit par comporter de 30 à 40 hommes et parfois plus.

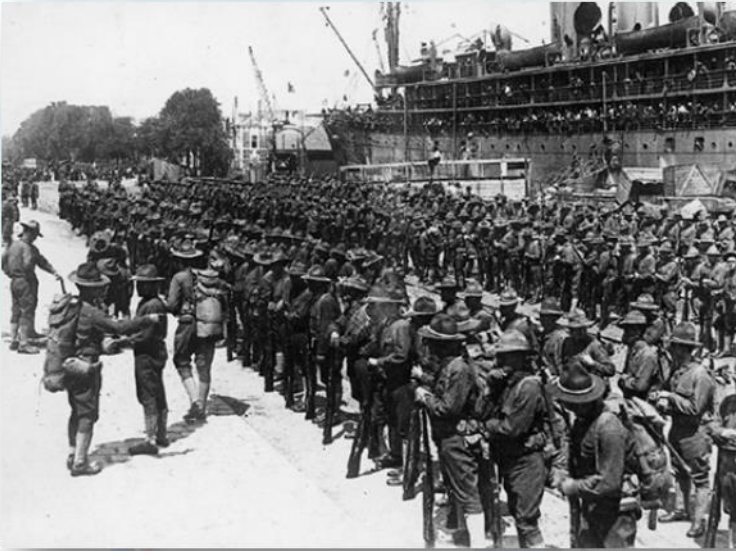
Le 28 avril à 4 heures 30, des éléments de la 8^{ème} compagnie commandés par le lieutenant Leprêtre, auxquels étaient adjoints quelques gradés et soldats des 2^{ème}, 3^{ème} et 10^{ème} compagnies, connaissant particulièrement bien le terrain, exécutèrent un coup de main sur le groupe de maisons du Moulinet, situé à l'extrémité ouest du bassin d'alimentation du canal de l'Oise à l'Aisne. L'opération très délicate, les postes ennemis étant tout près de la rivière, réussit parfaitement et permit de ramener 2 prisonniers.

Le poste de Moulinet avait été évacué par l'ennemi deux ou trois jours avant, l'activité de nos patrouilles lui ayant fait craindre, à juste titre d'ailleurs, un coup de main.

Au cours de cette opération le sous-lieutenant MUNLDER qui dirigeait le groupe d'attaque du Moulinet fut grièvement blessé et dut subir l'amputation du bras.

Le sous-lieutenant MUNLDER reçut à cette occasion la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur, récompense de l'audace et de l'entrain avec lesquels il avait dirigé son groupe.

ARCHIVES PHOTOS



EXTRAIT DU LIVRET MILITAIRE



Archives départementales

Nom : **Coutaud**
 Prénoms : **Pierre René** Surnoms :
 ÉTAT CIVIL.
 Né le **18 août 1887** à **La Boissière du Montaigne** canton
 de **Montaigne** département de **la Vendée** résidant
 à **La Boissière du Montaigne** canton de **Montaigne** département
 de **la Vendée** profession de **Sabotier**
 fils de **Tine Mathurin** et de **Bléneau Marie-Lemietto** domiciliés
 à **La Boissière du Montaigne** canton de **Montaigne** département de **la Vendée**
 Marié le

SIGNALEMENT.
 Cheveux **chât-clair**, sourcils **chât-clair**,
 yeux **verts**, front **couvert**,
 nez **ordinaire**, bouche **moyenne**,
 menton **ronde** visage **ovale**.
 Taille : **1 m. 61 cent.** Taille rectifiée : m. cent.
 Marques particulières :

Inscrit sous le n° **108** de la liste **cantonale de Montaigne**
 Incorporé au **19^e régiment d'infanterie** à compter
 du **6^e Octobre 1908**. Arrivé au corps le dit jour et
 immatriculé sous le n° **9855**. Soldat de **2^e classe**.
 Envoyé en congé le **25 septembre 1910**.
CERTIFICAT DE BONNE CONDUITE ACCORDÉ
 PASSE DANS LA RÉSERVE DE L'ARMÉE ACTIVE, LE **1^{er} OCTOBRE 1910**.
 Affecté le **12**
Avril 1914 au **Régiment d'Infanterie de la Roche d'Yvon**.
 Rappel à l'activité par décret de mobilisation général du
1^{er} Août 1914 arrivé au corps le **5 Août 1914** soldat de
2^e classe Mort pour la France avant le
12 Janvier 1915 à **Troyes** (Inhumé par les
 Allemands) Décès fixé au **21 Août 1914** par
 jugement déclaratif de décès rendu le **11 Janvier 1921**
 par le Tribunal civil de la Roche d'Yvon transcrit
 sur les registres d'état civil de la Mairie de la
 Boissière du Montaigne le **2 Janvier 1921** (Note du **28**
Juillet 1921 Mort pour la France)

19 ^e rég ^t d'infanterie	9855
Reg ^t d'Inf ^{te} de Poret	165 0100
Rég ^t d'Inf ^{te} de la Roche d'Yvon	444 0121
Mort pour la France	

CAMPAGNES.
 Contre l'Allemagne
 du **5 Août 1914**
 au **12 Janvier 1915**